



UNION AFRICAINE

**BUREAU INTERAFRICAIN
DES RESSOURCES ANIMALES**

Rapport d'activités 2013-2014



TABLE DES MATIERES

	ACRONYMES ET ABREVIATIONS	iv
1.0	INTRODUCTION	5
2.0	REALISATIONS AU TITRE DES THEMES STRATEGIQUES SPECIFIQUES	5
2.1	<i>Thème stratégique 1 : Systèmes de santé animale, de prévention et de contrôle des maladies</i>	5
2.2	<i>Thème stratégique 2 : Systèmes de production de ressources animales et gestion des écosystèmes</i>	8
2.3.	<i>Thème stratégique 3 : Accès aux intrants, aux services et aux marchés d'animaux et de produits animaux</i>	10
2.4.	<i>Thème stratégique 4 : Gestion des informations et des connaissances dans le secteur des ressources animales</i>	10
3.0	DEFIS	12
4.0	CONCLUSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR	12

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

AAGRIS	Système d'information sur les ressources zoogénétiques africaines
AHC	Certification de la santé animale
AnGR	Ressources génétiques animales
ARIS	Système d'information sur les ressources animales
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CER	Communauté économique régionale
CIPV	Convention internationale pour la protection des végétaux
CSIRLT	Conseil scientifique international pour la recherche et la lutte contre les trypanosomiasés
CUA	Commission de l'Union africaine
DREA	Département de l'Economie rurale et de l'Agriculture
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
GHoA	Grande Corne de l'Afrique
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
ILRI	Institut international de recherche sur l'élevage
LiDeSA	Stratégie de développement de l'élevage pour l'Afrique
LITS	Systèmes d'identification et traçabilité des animaux
MAT	Maladie animale transfrontalière
NEALCO	Conseil de l'élevage du Nord-Est de l'Afrique
PPNE	Plateforme politique nationale de l'élevage
OIE	Organisation mondiale de la santé animale
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation mondiale de la santé
PACA	Programme pour le contrôle de l'aflatoxine en Afrique
PAN	Plan d'action national
PANSPSO	Participation des Nations africaines aux activités des organismes chargés de l'élaboration des normes SPS
PCT	Projet de coopération technique
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine
PPA	Peste porcine africaine
PROCNADA	Cadre stratégique pour le contrôle progressif des maladies animales négligées en Afrique
SMP-AH	Méthodes et Procédures normalisées en santé animale
SPS	Normes sanitaires et phytosanitaires
STSD	Renforcement de la capacité de contrôle des maladies animales ayant un impact sur le commerce
SOOI	Sud-Ouest de l'océan Indien
UA-CPI	Conseil phytosanitaire interafricain
UA-PATTEC	Campagne panafricaine pour l'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomose de l'Union africaine
USDA	Ministère de l'Agriculture des Etats-Unis

1.0 INTRODUCTION

Les ressources animales jouent un rôle important dans les économies et la sécurité alimentaire et nutritionnelle des familles rurales. Elles font donc partie des facteurs décisifs de la réduction de la pauvreté, de la sécurité alimentaire durable et du développement économique, et contribuent à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Cependant, en Afrique, le secteur de l'élevage est sérieusement limité par des facteurs responsables d'une faible productivité et compétitivité, notamment les maladies animales, les pratiques d'élevage inadéquates et les faibles niveaux d'investissements. La Commission de l'Union africaine (CUA), à travers le Bureau interafricain des ressources animales (BIRA), qui est le bureau technique spécialisé en charge des ressources animales du Département de l'Economie rurale et de l'Agriculture (DREA), a la responsabilité de contribuer à lever ces contraintes. L'exercice de cette responsabilité se fait par la mise en œuvre de différentes interventions guidées par le Plan stratégique de la CUA (2014-2017), le Plan stratégique et opérationnel du DREA et le Plan stratégique de l'UA-BIRA, ces deux derniers plans étant fondés sur le Plan stratégique de la CUA et le Cadre du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA). Ces interventions sont exécutées dans le cadre de quatre grands thèmes stratégiques et interdépendants, présentés ci-dessous. De plus, au cours de l'année écoulée, la CUA, par l'intermédiaire du BIRA, a coordonné les efforts consentis par les parties prenantes pour formuler une Stratégie de développement de l'élevage pour l'Afrique (LiDeSA). En outre, elle est actuellement engagée dans un processus de formulation d'un programme continental de développement de l'élevage, avec l'assistance de l'Union européenne et de la Fondation Bill et Melinda Gates.

2.0 REALISATIONS AU TITRE DES THEMES STRATEGIQUES SPECIFIQUES

2.1 Thème stratégique I : Systèmes de santé animale, de prévention et de contrôle des maladies

L'objectif global de ce programme est de renforcer les systèmes de gouvernance vétérinaire et de santé animale, en vue d'accroître la productivité, d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la sécurité sanitaire des aliments, le commerce de produits alimentaires et la protection de la santé publique. Les résultats réalisés au titre de ce programme ont contribué au renforcement des systèmes de santé animale, de prévention et de contrôle des maladies en vue d'une meilleure gouvernance vétérinaire et d'une gestion efficace des maladies animales en Afrique ; à l'amélioration de l'élaboration des politiques au niveau national ; à la promotion du commerce intra, inter-régional et international d'animaux et de produits animaux ; et au renforcement de la santé publique vétérinaire.

2.1.1 Renforcement des systèmes de santé animale, de prévention et de contrôle des maladies en vue d'une meilleure gouvernance vétérinaire et d'une gestion efficace des maladies animales en Afrique

Dans le cadre de ce thème, l'UA-BIRA a coordonné et facilité la formulation et la mise en œuvre de stratégies et programmes de prévention et de contrôle des principales maladies transfrontalières (MAT) et des zoonoses qui affectent les animaux domestiques, les animaux sauvages, les abeilles et les poissons en Afrique, notamment à travers la Stratégie régionale pour le contrôle de la peste porcine africaine (PPA) et le Cadre stratégique pour le contrôle progressif des maladies animales négligées (SF-PROCNADA). En outre, un projet de coopération technique conjoint CUA / FAO a été mis en œuvre pour contrer la menace mondiale posée par la grippe aviaire (H7N9). Les résultats déjà obtenus à la faveur de cette coopération comprennent : le développement des capacités des EM dans la réalisation des enquêtes épidémiologiques sur le terrain et la gestion des données ; l'analyse des filières et son application à la santé animale, avec un

accent particulier sur les éléments clés suivants : l'isolement et la caractérisation des virus ; la collecte d'échantillons sur le terrain, le transport et l'analyse diagnostique en laboratoire. En outre, les possibilités de collaboration et de partenariats fonctionnels entre les principaux épidémiologistes et les experts de laboratoire aux niveaux national et régional ont été créées.

2.1.2 Appui à l'amélioration de l'élaboration des politiques au niveau national

Dans la perspective d'améliorer l'élaboration des politiques au niveau national, des plateformes politiques nationales de l'élevage ont été établies et mises en œuvre. Les plateformes politiques fonctionnent sur la base des principes d'inclusion, de participation et d'informations factuelles afin d'assurer une large participation des parties prenantes dans la formulation, l'examen et l'analyse des politiques, en plus du renforcement des capacités dans les domaines de la formulation et de l'analyse des politiques et de la législation vétérinaire. La promotion des politiques et la communication ont également été réalisées, dans l'objectif d'intégrer l'élevage dans le PDDAA. L'UA-BIRA s'est également attelé à améliorer la capacité des organisations paysannes régionales en matière d'élevage dans les régions COMESA, IGAD, EAC et SADC, par la cartographie des organisations de producteurs ; la compréhension de la portée actuelle de leurs travaux et des problèmes abordés ; la compréhension des arrangements institutionnels et décisionnels actuellement en place pour soutenir les activités liées à l'élevage ; la compréhension des filières de l'élevage et des activités à mettre en œuvre pour accroître le rôle des organisations paysannes régionales dans la gouvernance et les fonctions internes ; l'identification des besoins en développement des capacités pour soutenir et renforcer leurs activités de plaidoyer en faveur des questions liées à l'élevage qui doivent être incluses dans les programmes de croissance économique, de sécurité alimentaire et de réduction de la pauvreté.

Grâce au projet Renforcement des services de santé animale en Somalie (RAHS : Reinforcing Animal Health Services in Somalia), l'UA-BIRA a accordé un appui technique et financier au Ministère de l'Élevage, des Forêts et des Parcs (MLFR) du gouvernement fédéral de la Somalie et l'a ainsi aidé à organiser une conférence consultative réussie des acteurs du secteur de l'élevage somalien à Mogadiscio, du 29 mars au 1er avril 2014. L'atelier, qui a réuni environ 100 intervenants du secteur de l'élevage de la Somalie et de la diaspora, a discuté et arrêté la voie à suivre pour la revitalisation du secteur de l'élevage somalien et de ses institutions.

À la suite de cette conférence, l'UA-BIRA a également procédé à une sensibilisation des parlementaires, des comités sur l'élevage, l'agriculture et la pêche, et des professionnels vétérinaires représentant diverses institutions des secteurs public et privé en Somalie, sur la nécessité de soutenir l'adoption d'un projet existant de code vétérinaire. Cette sensibilisation a été réalisée au cours d'un atelier dont les participants ont également identifié les étapes critiques que le projet de code vétérinaire doit suivre avant sa promulgation. Il s'agit de la première étape importante vers la promulgation du Code vétérinaire en Somalie depuis l'élaboration du projet de code en 2009.

2.1.3 Promotion du commerce intra, inter-régional et international d'animaux et de produits animaux

Dans le souci de promouvoir le commerce intra, inter-régional et international d'animaux et de produits animaux, l'UA-BIRA a entrepris de renforcer les capacités des États membres (EM) à se conformer aux normes sanitaires et phytosanitaires et de promouvoir la compétitivité et faciliter la libre circulation des animaux et produits animaux destinés au commerce. Pour y parvenir, il a procédé à : la formation du personnel vétérinaire et l'amélioration des infrastructures de contrôle des maladies ; l'élaboration de plans de suivi pour les maladies prioritaires ; la mise en place d'un mécanisme de coordination et de cadres régionaux pour le contrôle progressif de la peste des petits ruminants (PPR) et d'autres maladies des petits

ruminants ; l'élaboration de directives régionales sur l'identification et la traçabilité des animaux (LITS) et la certification en santé animale (AHC).

Les pays de la Grande Corne de l'Afrique (GhoA) ont bénéficié d'un soutien dans l'harmonisation de leurs réglementations parfois divergentes et contradictoires sur la santé animale au niveau régional, à travers l'élaboration et la mise en œuvre de Méthodes et Procédures normalisées régionales (SMP) pour la prévention et le contrôle d'un certain nombre de maladies transfrontalières (dont la fièvre aphteuse, la PPR et la fièvre de la Vallée du Rift). En outre, le BIRA a contribué à l'amélioration des capacités de production de vaccins de deux laboratoires, à savoir l'Institut de production de vaccins vétérinaires du Kenya (KEVEVAPI) et l'Institut vétérinaire national (NVI) de l'Éthiopie. En outre, le Bureau a mené des actions de promotion du commerce transfrontalier d'animaux, en réunissant les associations professionnelles d'éleveurs, généralement fragmentées et faibles, pour un dialogue sur les problèmes commerciaux dans les régions IGAD, EAC et COMESA. Le même résultat a été atteint à la faveur d'un soutien accordé au Conseil de l'élevage du Nord-Est de l'Afrique (NEALCO), un organe de coordination régional sur le commerce d'animaux.

Les activités prévues au titre de ce thème stratégique ont été atteints grâce à l'assistance et au partenariat avec l'UE et l'USAID, à travers les projets Renforcement de la gouvernance vétérinaire (VET-GOV), Méthodes et procédures normalisées en santé animale (SMP-AH) et Renforcement des capacités pour le contrôle des maladies ayant un impact sur le commerce (STSD). Ces projets ont été mis en œuvre en partenariat avec les États membres, l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), le Ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA : United States Department of Agriculture), l'Institut international de recherche sur l'élevage (ILRI), l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE), et l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO).

2.1.4 Renforcement de la santé publique vétérinaire

L'UA-BIRA s'est impliqué dans le renforcement de la santé publique vétérinaire en facilitant et en renforçant la conformité des pays africains aux normes sanitaires et phytosanitaires (SPS) et leur participation dans les activités de la Commission du Codex Alimentarius, de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) et de la Convention internationale sur la protection des végétaux (IPPC), lors de l'élaboration de normes internationales sur la sécurité sanitaire des aliments et la santé animale. Des exemplaires de manuels sur l'amélioration de la participation des pays africains aux processus de normalisation ont été imprimés et distribués. En conséquence, la conformité des EM africains aux normes SPS a été améliorée ; la formulation et l'adoption de positions communes africaines sur les normes SPS au niveau continental et des CER ont été renforcées ; et la capacité technique des pays africains à élaborer des normes et à développer des argumentaires en leur faveur a également été améliorée. En outre, les données et informations sur les experts SPS dans la base de données du Système d'information sur les ressources animales (ARIS 2) sont régulièrement mises à jour afin de rendre l'information facilement accessible aux États membres et autres parties prenantes. Les gouvernements des États membres ont augmenté leur soutien aux comités nationaux SPS créés dans la plupart des pays avec l'aide de l'UA-BIRA, et ceci va contribuer à la durabilité future de leur participation effective aux réunions des organisations internationales de normalisation. De plus, les capacités techniques ont été développées au niveau régional et répercutées en cascade dans les pays. Ceci a contribué à améliorer l'accès des produits agricoles africains aux marchés internationaux.

Cette réalisation a été possible grâce au projet Participation des nations africaines aux travaux des organisations chargées de l'élaboration des normes SPS (PANSPSO), financé conjointement par l'UE et la CUA. Dans la perspective d'améliorer davantage le respect des normes de santé animale et de bien-être animal par les EM, la CUA a soutenu et participé à une étude sur l'analyse des parties prenantes, le paysage

politique et l'économie politique pour l'élaboration des politiques sur la protection des animaux, qui a été menée dans les régions COMESA, EAC, IGAD et SADC. L'étude a été réalisée en partenariat avec la Société mondiale de protection des animaux.

2.2 Thème stratégique 2 : Systèmes de production de ressources animales et gestion des écosystèmes

L'objectif global de ce programme stratégique est de renforcer les systèmes de production de ressources animales, améliorer la gestion des ressources animales et promouvoir la gestion durable des écosystèmes et la collaboration institutionnelle. Les résultats atteints au titre de ce programme stratégique ont contribué : au renforcement des capacités des pays et des communautés économiques régionales (CER) à utiliser et à conserver de manière durable les ressources zoogénétiques africaines ; au développement de la pêche et de l'aquaculture en Afrique ; et à la mise en place de systèmes de gestion durable des ressources naturelles à l'interface élevage-faune-agriculture.

2.2.1 Renforcement des capacités des pays et des communautés économiques régionales à utiliser et conserver de manière durable les ressources zoogénétiques africaines

Dans le souci d'atteindre ce résultat, l'UA-BIRA a réalisé une carte des pays disposant de politiques et plans d'action nationaux sur les ressources zoogénétiques, ainsi qu'une carte des associations nationales et régionales d'éleveurs. Une évaluation des politiques et réglementations sur les ressources zoogénétiques et l'élevage, y compris l'analyse de leur état de mise en œuvre a été effectuée. Ces initiatives contribueront à la formulation et à la mise en place de cadres stratégiques régionaux et continentaux et d'accords de coopération qui permettront d'utiliser, de gérer et de conserver de manière judicieuse les ressources animales africaines et leurs écosystèmes. Cette action est menée à travers le Projet sur les ressources zoogénétiques avec l'assistance de l'UE.

2.2.2 Appui au développement de la pêche et de l'aquaculture en Afrique

Dans l'optique de contribuer à la gestion durable de la pêche et stimuler la croissance socio-économique et le développement, l'UA-BIRA a dirigé le processus de formulation du Cadre politique et Stratégie de réforme de la pêche et de l'aquaculture en Afrique (PFRSFAA), adopté en juin 2014 par le Sommet des chefs d'État et de gouvernement à Malabo, en Guinée équatoriale. Une feuille de route a été établie pour l'engagement des organisations de la société civile dans le processus de mise en œuvre de cadre politique, en particulier dans le développement de la pêche artisanale. Un accord de pêche sur la coopération régionale dans la gestion des ressources halieutiques partagées (thonidés) dans le Sud-Ouest de l'océan Indien (SOOI) a été élaboré. En outre, un cadre institutionnel pour l'établissement de liens entre les communautés économiques régionales (CEEAC) et les organismes régionaux de pêche (COREP) a été préparé.

L'UA-BIRA a également lancé la création d'une plateforme de partenariat régional (Mécanisme de réforme des pêches en Afrique) pour soutenir la cohérence, la coordination et la mise en œuvre des réformes de gouvernance susceptibles de transformer la pêche maritime africaine actuellement surexploitée en la plaçant sur le chemin de la durabilité environnementale, économique et sociale. Une stratégie panafricaine pour la collecte, l'analyse et la diffusion des données a été élaborée. Les leçons et les meilleures pratiques en matière de systèmes d'aquaculture des grands pays producteurs en Afrique (Nigeria, Ghana, Kenya et Ouganda, Mozambique, Seychelles, Égypte) et les informations sur les effets du changement climatique sur les communautés de pêche ont été rassemblés, regroupés et diffusés. Un projet sur la gouvernance de la pêche, visant à soutenir la mise en œuvre du Cadre politique a été élaboré et approuvé pour un

financement de l'Union Européenne. De plus, un projet sur le commerce du poisson, visant à promouvoir le commerce intra-régional du poisson, a été conjointement préparé, en partenariat avec WorldFish et l'Agence du NEPAD (APCN), et son financement a été obtenu auprès de l'Union européenne.

L'UA-BIRA a également facilité la mise en place de la coopération avec l'Institut chinois des eaux douces et de l'aquaculture (China Freshwater and Aquaculture Institute) et l'Université des Nations Unies, un partenariat qui a facilité la formation des représentants de deux États membres de l'UA (Malawi et Nigeria). Des efforts sont également en voie pour soutenir le renforcement de la connaissance et la détermination de l'état de mise en application des instruments internationaux sur la pêche dans les EM de l'UA.

2.2.3 Contribution des abeilles à l'amélioration de la sécurité alimentaire et des moyens de subsistance

Pour atteindre cet objectif, l'UA-BIRA a lancé la Plateforme de l'apiculture africaine (PAA) pour la production de miel, la santé des abeilles et les services de pollinisation. Celle-ci facilitera la collaboration et la coopération avec les acteurs de la filière Abeilles, permettra de partager les meilleures pratiques et les enseignements, de créer un cadre politique favorable sur le continent, et d'augmenter les investissements publics et privés dans l'apiculture. Elle permettra également d'améliorer la production de miel, la qualité, la commercialisation, la coordination, le plaidoyer, l'environnement, la santé des abeilles et les services de pollinisation dans le secteur de l'apiculture africaine. En outre, deux sessions de formation sur le diagnostic, l'échantillonnage et le contrôle des maladies des abeilles (une en anglais et une en français) ont été organisées avec succès pour renforcer les services vétérinaires des EM par rapport aux maladies des abeilles. Enfin, l'inauguration du laboratoire de référence en matière de santé des abeilles au Kenya pour la formation, la recherche et la biotechnologie innovantes concernant les abeilles mellifères et les maladies des autres pollinisateurs est également une grande réussite pour cette initiative.

2.2.4 Appui à la mise en place de systèmes de gestion durable des ressources naturelles à l'interface Elevage-Faune-Agriculture

L'UA-BIRA a facilité la création d'options viables de moyens de subsistance pour certaines communautés ciblées, à travers la signature de documents et divers accords (plans de gestion, directives de gestion, etc...). La mise en place de comités fonctionnels de consolidation de la paix et de résolution des conflits, associée au renforcement des capacités des membres de ces comités dans le suivi et l'évaluation des ressources naturelles, représente également une réalisation majeure. Le projet a contribué à la conclusion d'accords politiques locaux dans certains pays (Burkina Faso, Sénégal, Guinée, Mali, Tchad), alors que le processus est en cours dans d'autres (Bénin). La restauration et la réhabilitation des terres dégradées ont été effectuées grâce au reboisement, à la conservation (la délimitation de terres par des membres de la communauté) et la négociation. Sur tous les sites d'intervention, plus de 150 000 hectares de terres ont été réhabilitées avec la participation effective des communautés et des services techniques. En outre, en réponse à une augmentation des risques et de la vulnérabilité résultant du changement climatique et des systèmes de gestion des ressources naturelles et d'élevage à l'interface des zones protégées, des systèmes de production animale « résistants au changement climatique » et des moyens de subsistance alternatifs ont été fournis aux groupes vulnérables à la suite de l'introduction et / ou la promotion de plusieurs innovations dans les sites d'intervention. Au total, plus de 10 activités économiques alternatives ont été encouragées, y compris la production végétale, l'élevage de volailles locales, l'amélioration des volailles, des petits ruminants et des porcs, la plantation d'arbres, les produits forestiers non ligneux (exemple : gomme arabique), la production de fourrages, les unités de transformation de produits laitiers, les moulins, l'apiculture, et l'engraissement de moutons. Les femmes ont été les principales bénéficiaires de ces innovations, lesquelles les ont aidées à diversifier leurs sources de revenus. L'UA-BIRA a également élaboré et publié sa stratégie d'atténuation-

adaptation au changement climatique pour les ressources animales. En outre, des notes conceptuelles sur le changement climatique et les ressources animales en Afrique ont été élaborées sur la base de la stratégie d'adaptation-atténuation au changement climatique de l'UA-BIRA pour les ressources animales. Le document de position sur le changement climatique et les ressources animales a également été élaboré.

2.3. Thème stratégique 3 : Accès aux intrants, aux services et aux marchés d'animaux et de produits animaux

L'objectif global de ce programme stratégique est de faciliter l'amélioration de l'accès aux intrants, aux services et aux marchés d'animaux et de produits animaux. Les réalisations au titre de ce programme stratégique ont contribué au développement des capacités pour l'analyse stratégique et le suivi-évaluation des investissements, des performances et des opportunités dans le secteur des ressources animales.

2.3.1 Appui au développement des capacités pour l'analyse stratégique et le suivi-évaluation des investissements, des performances et opportunités dans le secteur des ressources animales

Dans le souci de soutenir et de développer les capacités pour l'analyse stratégique et le suivi-évaluation des investissements, performances et opportunités dans le secteur des ressources animales, un projet de cadre de suivi des investissements et des performances du secteur de l'élevage en Afrique a été examiné et amélioré, et les indicateurs-clés nécessaires pour le suivi des investissements dans le secteur de l'élevage ont été élaborés en concertation avec les experts en socio-économie, en suivi-évaluation et en sciences animales de divers pays et institutions à travers l'Afrique. Ce cadre contribuera à la mise au point et l'adoption de technologies appropriées visant à améliorer la production de valeur ajoutée et la réduction des pertes post-récolte, et l'élaboration de cadres politiques ou le plaidoyer en faveur des options politiques qui favorisent et encouragent la production de valeur ajoutée.

Un module Excel de saisie et d'analyse des données pour la mise en œuvre du cadre de suivi des performances des investissements dans l'élevage a été préparé, et le personnel des EM formé à son utilisation.

2.4. Thème stratégique 4 : Gestion des informations et des connaissances dans le secteur des ressources animales

L'objectif global de ce programme stratégique est d'améliorer la création, la diffusion et l'utilisation des connaissances pour le développement effectif des ressources animales. Les réalisations au titre de ce programme stratégique ont contribué : à l'amélioration de la gestion des connaissances des CER et des EM sur les ressources animales en vue de faciliter la prise de décision éclairée et en temps opportun ; à l'élaboration des politiques et au développement des capacités institutionnelles pour une meilleure utilisation des ressources animales en Afrique ; et à la collecte, au traitement et au partage des connaissances sur les ressources animales.

2.4.1 Amélioration de la gestion des connaissances sur les ressources animales pour faciliter la prise de décision éclairée et en temps opportun

L'UA-BIRA a continué à renforcer sa capacité et celle des EM et des CER à collecter, compiler et analyser les données, informations et connaissances sur les ressources animales de manière rapide et fiable. L'objectif visé ici est d'appuyer la planification et la prise de décision. Cette activité a été réalisée à la suite du déploiement d'ARIS dans 41 EM de l'UA à la fin de 2014, grâce à la formation dispensée et à la fourniture de matériel informatique. Cette réalisation a contribué au renforcement des systèmes de gestion des données et informations, des outils et des technologies et au partage des connaissances dans les EM. En

outre, l'UA-BIRA a également apporté son soutien aux organisations sœurs de la CUA, à savoir le Conseil phytosanitaire interafricain de l'Union africaine (UA-CPI) et le Programme de lutte contre l'aflatoxine en Afrique (PACA), dans le but d'améliorer leurs capacités de gestion de données.

Un nouveau système d'information sur les ressources zoogénétiques africaines (AAGRIS) est également en cours de mise au point, dans l'objectif d'améliorer le partage des connaissances et la préservation des ressources zoogénétiques sur le continent. De même, les capacités des EM en gestion de données sur la pêche et l'aquaculture et la santé des abeilles sont en cours d'amélioration.

En outre, des publications et ouvrages pertinents ont été achetés pour renforcer les capacités des experts par des connaissances scientifiques. Dans le souci d'appuyer la prise de décision, une session de formation de formateurs sur le kit d'outils pour les politiques et investissements dans le secteur de l'élevage a été organisée dans le cadre de la Plateforme ALive. L'UA-BIRA a appuyé l'accès et l'échange d'informations, de technologies et d'innovations sur les questions qui permettront d'améliorer la résilience et le contrôle des maladies animales, de promouvoir la production animale, la gestion de la faune, le développement de la pêche et le commerce et le marketing. Ces initiatives ont contribué à l'amélioration des capacités décisionnelles des CER et des EM de l'UA.

2.4.2 Promotion du partage et de la diffusion d'informations sur les activités de recherche et de lutte contre la mouche tsé-tsé et les trypanosomiasés

Dans l'optique de promouvoir le partage et la diffusion de l'information sur les activités de recherche et lutte contre la mouche tsé-tsé et les trypanosomiasés (T & T), l'UA-BIRA a publié le 126ème Volume des travaux du Conseil scientifique international pour la recherche et la lutte contre les trypanosomiasés (CSIRLT) et le Recueil des résumés, et a organisé la 38ème réunion du Comité exécutif du CSIRLT.

L'UA-BIRA, en partenariat avec la Campagne panafricaine pour l'éradication de la mouche tsé-tsé et de la trypanosomiasé de l'Union africaine (UA-PATTEC), a tenu la 32ème Conférence du Conseil scientifique international pour la recherche et la lutte contre les trypanosomiasés (CSIRLT) à Khartoum (Soudan) du 8 au 12 septembre 2013. La plateforme CSIRLT a grandement contribué à l'amélioration du bien-être des communautés rurales grâce à la coordination des activités de recherche et de contrôle des trypanosomoses humaine et animale africaines.

2.4.3 Collecte, traitement et partage de connaissances sur les ressources animales

L'édition 2013 de l'Annuaire Panafricain des Ressources Animales de l'UA-BIRA a été achevée et publiée, et les données pour l'édition 2014 sont en cours d'analyse. Le Bulletin de la Santé et de la Production Animales en Afrique a également été publié et diffusé.

2.4.4 Facilitation de l'élaboration des politiques et du renforcement des capacités institutionnelles pour améliorer l'utilisation des ressources animales en Afrique

L'UA-BIRA a également mis en place des mécanismes destinés à renforcer la capacité d'analyse, d'examen /formulation de politiques et le développement institutionnel dans les EM et les CER. Les politiques pastorales des EM de l'UA et l'état de la formulation de politiques pastorales en Afrique ont été présentés aux principales parties intéressées. Les données et informations requises pour la base de données pastorale proposée ont également été élaborées, présentées et adoptées par les parties prenantes et ont conduit à l'enrichissement et la validation du cadre d'investissement pastoral.

3.0 DEFIS

3.1. Retards dans la signature d'un Mémorandum d'entente

Les retards dans la signature du Mémorandum d'entente avec les principaux partenaires d'exécution a conduit à l'exécution tardive de certaines activités des projets. C'est notamment le cas du Mémorandum d'entente avec certaines CER, en particulier avec l'UMA.

3.2. Contraintes financières

Les défis rencontrés comprennent :

- l'insuffisance de fonds pour soutenir la mise en œuvre à grande échelle de certaines activités prévues par les programmes et les CER ;
- les retard de processus de recrutement du personnel ;
- le manque total de fonds pour l'exécution de certaines activités ;
- le financement direct des activités des pays qui a pris beaucoup de temps sur le plan logistique. Ces activités nécessitent également un apport important de ressources humaines pour les voyages dans les pays participants. Cette situation a retardé l'exécution des activités au niveau des pays et a été aggravée par l'insécurité dans certains pays tels que le Soudan central et méridional.

3.3. Retards dans la publication de l'Annuaire de la Santé Animale

Certains États membres ont tardé à soumettre leurs rapports sur les maladies à l'UA-BIRA, et ceci a entraîné des retards dans la publication annuelle des éditions de l'Annuaire Panafricain de la Santé Animale.

3.4. Epidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest

Des retards ont été enregistrés à la suite de la restriction de la circulation en provenance et à destination de certains des pays d'Afrique de l'Ouest en raison de la menace d'Ebola. Cette situation a été aggravée par l'insuffisance des capacités de mise en œuvre dans certains États membres.

4.0 CONCLUSION ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En dépit des quelques défis cités ci-dessus, beaucoup d'activités ont été mises en œuvre, et ont permis de réaliser des résultats importants au cours de la période considérée. Ces résultats ont été atteints grâce au travail d'équipe, au dévouement et à l'engagement du personnel de l'UA-BIRA, et au soutien de la CUA, du DREA, des partenaires, des CER et des EM. L'institution a continué à recevoir le même soutien de la part des partenaires, et anticipe que l'année 2015 sera plus fructueuse. Outre les interventions et les projets en cours, l'UA-BIRA se félicite de la diversité des nouveaux partenaires, ainsi que des nouveaux projets et interventions qui ont démarré cette année. Parmi ces derniers figurent le Projet pour l'amélioration du commerce d'animaux en Somalie (ESOLT) qui sera financé par l'UE, dont l'objectif est de soutenir spécifiquement les acteurs publics et privés de la filière élevage en Somalie afin d'améliorer l'accès aux marchés en faveur des animaux et produits animaux somaliens. Le lancement de la mise en œuvre de la Stratégie de développement de l'élevage pour l'Afrique (LiDeSA), à travers le programme continental de l'élevage en cours d'élaboration, est d'une importance capitale pour l'avenir du secteur de l'élevage en Afrique.



African Union – Inter-African Bureau for Animal Resources
(AU-IBAR)

Kenindia Business Park
Museum Hill, Westlands Road
PO Box 30786
00100 Nairobi

Kenya

Tel: +254 (20) 3674 000

Fax: +254 (20) 3674 341 / 3674 342

Email: ibar.office@au-ibar.org

Website: www.au-ibar.org